

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 02 octobre 2017 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2017-09-18

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-huitième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-sept à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3  
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2017-09-293

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 septembre 2017 avec les modifications suivantes :

#### **AJOUTER :**

- 5.6 Résolution pour désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports.
- 5.7 Offre de service de la firme Englobe – Analyse de laboratoire, réfection de la rue Cardin.
- 9.2 Résolution pour autoriser la trésorière à effectuer un transfert budgétaire.

#### **REPORTER :**

L'item 15.3

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-294

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 SEPTEMBRE 2017.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 05 septembre 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 05 septembre 2017 tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**CORRESPONDANCE.**

Rs.2017-09-295

**BULLETIN D'INFORMATION DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE INC.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 50.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club Optimiste Acton Vale Inc. pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin d'information publié par ce Club.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-296

**DEMANDE DU CLUB DES LIONS D'ACTON VALE.**

Attendu que Le Club des Lions demande l'autorisation de tenir une collecte de fonds lors de leur activité annuelle de « vente de pommes » afin d'aider plusieurs organismes locaux au cours de l'année;

Attendu que cette activité se tiendra au coin des rues de Roxton et d'Acton, le samedi 30 septembre 2017 de 8 h 30 à 12 h et en cas de pluie cette activité sera remise au samedi suivant, soit le 7 octobre 2017;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise Le Club des Lions à tenir une activité de collecte de fonds le samedi 30 septembre 2017 de 8 h 30 à 12 h au coin des rues Roxton et d'Acton, en cas de pluie, cette dernière sera remise au 7 octobre 2017;

Que si les travaux à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton sont débutés, la Ville d'Acton Vale autoriser que l'activité se tienne au coin des rues d'Acton et Notre-Dame;

Que copie de la présente résolution soit transmise, pour fins d'information, au Service des travaux publics ainsi qu'à la Sûreté du Québec;

**Que la personne responsable de l'activité, doit avoir en sa possession, le permis délivré par la Ville et ce, tout au long de la tenue de l'évènement de sollicitation pour être montré, sur demande, à toute autorité le requérant.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE RÉDUCTION DES CONTAMINANTS TOXIQUES DANS LA YAMASKA.**

Attendu que l'organisme de bassin versant de la Yamaska (ci-après OBV Yamaska) est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (POE) de la rivière Yamaska. L'organisme a déposé une demande de subvention au gouvernement fédéral pour la réalisation d'un projet de réduction des contaminants toxiques évalué à 235 000 \$ dont plus de 190 000 \$ est demandé en subvention et qu'une demande de contribution en nature en temps de 3 jours de 2018 à 2020 pour l'aide à l'établissement de la liste des industries du bassin versant de la Yamaska de votre région, la participation à la rencontre d'information publique et la participation à une réunion de travail est déposée au Conseil, ainsi qu'une demande contribution monétaire de 2 500 \$ démontrant l'appui de la Ville au projet donnant une inscription gratuite à la rencontre d'information publique, une station d'échantillonnage en amont et en aval de votre municipalité ainsi qu'une rencontre d'accompagnement individuelle de votre municipalité dans le cadre du projet.

**Le conseil en prend acte.**

Rs.2017-09-297

### **INVITATION À LA 5<sup>E</sup> ÉDITION DU SOUPER-BÉNÉFICE DE STEVEN LAPOINTE.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 80 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-310, à Fonds Steven Lapointe pour l'achat de QUATRE (4) billets au coût de 20 \$ chacun pour assister à la 5<sup>e</sup> édition du souper-bénéfice de Steven Lapointe, qui aura lieu le 14 octobre 2017, au Centre Communautaire d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2017-09-298

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 317-2017.**

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Patrice Dumont lors de la séance du 07 août 2017, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 317-2017 « Règlement modifiant le règlement de zonage no 069-2003.»

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-299

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – PISTE CYCLABLE – 2017-2018.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale a présenté une demande d'aide financière au Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte, pour la partie de La Campagnarde située à l'intérieur des limites de la ville;

Attendu que le récréologue soumet pour fins d'approbation le détail des dépenses engagées en 2017;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte, tel que soumis par le récréologue, le rapport faisant état du coût des travaux effectués en 2017 pour un total de 21 995.36 \$;

Que la Ville d'Acton Vale confirme la longueur des aménagements cyclables faisant l'objet de la demande comme étant de l'ordre de 2 196 mètres de piste cyclable en site propre;

Que la Ville d'Acton Vale certifie par les présentes que l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs;

Que la Ville d'Acton Vale demande une aide financière au Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la piste cyclable La Campagnarde, pour une longueur de 2 196 mètres, et ce, pour un montant admissible de 21 995.36 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-300

**RÉSOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.**

Il est proposé par Yves Arcouette appuyé par Raymond Bisailon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à **recourir aux services** du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 selon les termes de l'offre du 16 août 2017;

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 selon les termes de l'offre du 16 août 2017;

De mandater le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., de procéder au **recouvrement de créances municipales impayées** selon les termes de l'offre de service du 16 août 2017.»

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-301

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO. 1 – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE CARDIN.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.1 relatif aux travaux de réfection de la rue Cardin;

Attendu la recommandation de madame Francesca Asfar, ing, chargé de projet de la firme Avizo;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le paiement d'une retenue de 175 388.15 \$ taxes incluses, à T.G.C. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 1;

De financer cette dépense de 175 388.15 \$ à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 310-2017;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no. 1 –Travaux de réfection de la rue Cardin.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-302

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS.**

Attendu que la rue de Roxton (Route 139) à partir de la rue d'Acton à la rue Notre-Dame est la priorité numéro 1 du plan d'intervention des infrastructures municipales;

Attendu que la Ville d'Acton Vale a demandé au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, d'avoir un protocole d'entente pour les activités préparatoires (conception, plans et devis, études, permis, etc.) visant la reconstruction des services d'égout sanitaire et pluviale et de la chaussée de la rue de Roxton (route 139) à partir de la rue d'Acton à la rue Notre-Dame;

Attendu que la Ville d'Acton Vale s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour compléter les activités avant le 28 février 2018;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De désigner la directrice générale et le maire à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale le protocole d'entente à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-303

**OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME ENGLOBE –ANALYSE DE LABORATOIRE, RÉFECTION DE LA RUE CARDIN.**

Attendu que la firme Englobe offre ses services concernant l'analyse de laboratoire pour la réfection de la rue Cardin;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

De mandater la firme Englobe pour les services concernant l'analyse de laboratoire selon l'offre de services datée du 18 septembre 2017;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 21 324 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le règlement d'emprunt 310-2017 à la firme Englobe;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt du rapport du département suivant :

A) Incendie.

**Le conseil prend acte.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

#### **DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2018.**

Monsieur Marc Lépine, évaluateur de la MRC d'Acton, a déposé, le 7 septembre 2017, le rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2018 qui s'établit comme suit :

Rôle d'évaluation foncière 707 461 600 \$.

**Le conseil prend acte.**

Rs.2017-09-304

#### **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA TRÉSORIÈRE À EFFECTUER UN TRANSFERT BUDGÉTAIRE.**

Attendu un dépassement de coût relatif à l'exécution de travaux de pavage prévus au budget ;

Attendu que des travaux de pavage sur la rue Bouvier (derrière le Tim Horton) n'étaient pas prévus au budget ;

Attendu que le montant prévu au budget 2017 est insuffisant pour couvrir cet excédent, soit de l'ordre de 21 043 \$ et de 16 907 \$ pour les travaux non prévus au budget ;

En conséquence le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser l'utilisation du budget prévu à la réserve d'opération de l'ordre de 21 043 \$ ainsi que de 16 907 \$ provenant du projet d'investissement pour la signalisation et les enseignes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communications dépose les noms dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale à titre d'appariteur et de préposé au centre sportif;

<b>Nom</b>	<b>Taux horaire appariteur</b>	<b>Taux horaire Prép. Centre sportif</b>	<b>Nb d'heure</b>	<b>Durée</b>
William Bombardier	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2017-2018
Antoine Gervais	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2017-2018
Adam Robidoux	--	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	Substitut Sur appel, en remplacement	Pour l'année scolaire 2017-2018
Caël Ducharme	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	--	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2017-2018
Marianne Gervais	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	--	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2017-2018
Alexis St-Onge	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	<b>Selon c.c. en vigueur</b>	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2017-2018

**Le conseil prend acte.**

### **DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communications dépose les noms dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale, à titre d'employé à temps partiel (resurfaceuse);

<b>Nom</b>	<b>Nb d'heure</b>	<b>Durée</b>	<b>Tâches principales</b>
Antoine Gervais	Selon les besoins du département	Saison 2017-2018	Opérer la resurfaceuse au Centre sportif.
William Bombardier	Selon les besoins du département	Saison 2017-2018	Opérer la resurfaceuse au Centre sportif.
Alexis St-Onge	Selon les besoins du département (substitut)	Saison 2017-2018	Opérer la resurfaceuse au Centre sportif.

**Le conseil prend acte.**

Rs.2017-09-305

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE À TEMPS PARTIEL, CLASSE 3 AUX SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS.**

Attendu le besoin d'employés pour les postes temporaires à temps partiel aux Services culturels et sportifs;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur du service concerné;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumontet il est résolu :

D'autoriser l'embauche la personne suivante, selon la description prévue à l'article 5.04 de la convention collective :

<b>Nom</b>	<b>Nb d'heure</b>	<b>Durée</b>	<b>Tâches principales</b>
Pierre Chevanelle	Selon les besoins du département	Saison hivernale 2017-18	Entretien des patinoires extérieures.

Le salaire accordé est selon le tarif horaire prévu à la convention collective en vigueur pour une classe 3.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-306

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE HOCKEY SENIOR D'ACTON VALE, SAISON 2017-2018.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de Hockey Sénior d'Acton Vale, saison 2017-2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-307

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE GYMNASTIQUE LES ÉLANS D'ACTON VALE – ÉDITION 2017-2018.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de gymnastique Les Élans d'Acton Vale pour l'organisation et l'animation de la gymnastique à Acton Vale pour la saison 2017-2018;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de gymnastique Les Élans d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**L'item 15.3 est reporté à une séance ultérieure.**

Rs.2017-09-308

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR D'ACTON VALE – ÉDITION 2017-2018.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Hockey mineur d'Acton Vale pour l'organisation et l'animation du hockey mineur à Acton Vale pour la saison 2017-2018;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Hockey mineur d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-309

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC MUSIPHONIE – ÉDITION 2017-2018.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec MusiPhonie pour l'organisation et l'animation de l'harmonie relève MusiPhonie et l'harmonie MusiPhonie à Acton Vale pour la saison 2017-2018;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec MusiPhonie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2017-09-310

**RÉSOLUTION RELATIVE À UNE DEMANDE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (RÉF. LUC ET GUILLAUME BERGERON).**

Attendu que messieurs Luc Bergeron et Guillaume Bergeron désirent soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande ayant pour but faire l'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture sur le lot 2 328 677 ayant une superficie de 5 597.1 m<sup>2</sup>, en vue d'y construire un bâtiment résidentiel;

Attendu que monsieur Stéphane Boisvert, officier municipal, atteste que ce projet est conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la présente demande est conforme au règlement de zonage actuel et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

Que la Ville d'Acton Vale recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder ladite demande.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...VARIA

Rs.2017-09-311

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu :

Que la ville adresse ses plus sincères félicitations à madame Alexandra Yerly, pour l'organisation de la journée d'activité de levée de fonds Terry Fox qui a eu lieu le 17 septembre dernier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 13.

M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none"><li>À la rivière Yamaska, qu'elle est la source des contaminants toxiques.</li></ul>
----------------	--

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15)

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date